

## Fiches techniques des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable au Luxembourg

### Objectif 13



#### Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'ODD 13 traite essentiellement le renforcement de la résilience et l'adaptabilité aux risques liés au changement du climat (13.1), l'inclusion des mesures de protection du climat dans les politiques nationales (13.2), mais aussi l'amélioration des capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation (13.3). À côté de ces cibles, ont été reprises les décisions accompagnant l'Accord sur le climat de Paris sur les obligations des pays développés à contribuer collectivement, à hauteur de 100 milliards US\$ par an d'ici 2020, (ressources en provenance tant de sources publiques que privées) à soutenir les pays en développement (13.a) dans leur lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, les capacités de planification et de gestion dans les pays moins avancés et les petits États insulaires en développement doivent être soutenues (13.b).

Pour le Luxembourg, le défi quant à la mise en œuvre nationale de l'ODD 13 concerne, plus particulièrement, cinq cibles :

- **Cible 13.1** qui vise à renforcer l'adaptation aux catastrophes naturelles liées au climat
- **Cible 13.2** qui vise à développer des mesures relatives aux changements climatiques
- **Cible 13.3** qui vise à sensibiliser aux mesures de réduction et d'adaptation aux changements climatiques
- **Cible 13.a** qui vise à participer au financement du fonds vert pour le lutter contre les changements climatiques dans les pays en développement
- **Cible 13.b** qui vise à soutenir les pays en développement dans la planification de leur lutte contre le changement climatique

Indicateur	Évaluation à long terme (période de 15 ans)	Évaluation à court terme (période de 5 ans)
<b>Gaz à effet de serre</b>		
Total des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire	●	●
Emission de gaz à effet de serre hors SEQE – (IOOC)	●	●
Intensité des émissions de gaz à effet de serre	:	●
<b>Aide au développement</b>		
Contribution à la réduction des émissions de GES dans les pays en voie de développement	:1	:1

IOOC: Indicateur avec objectif officiel chiffré  
1 indicateur en développement

Échelle d'évaluation à 4 niveaux:

● clairement favorable ● pas ou modérément favorable ● modérément défavorable ● clairement défavorable

## En résumé

Sur la période de 1998 à 2005, les émissions de gaz à effet de serre ont été à la hausse de manière continue. Passé cette année d'inflexion, ces émissions sur le territoire sont en réduction pour atteindre en 2014, 10,8 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Bien que l'objectif des 9,5 Mte CO<sub>2</sub> ne puisse pas être atteint en 2020 sur base du taux de décroissance observé à court terme, le Luxembourg devrait s'en approcher favorablement.

L'intensité des émissions de gaz à effet de serre est, quant à elle, calculée uniquement sur base des émissions des unités résidentes du pays. Cette intensité est clairement en décroissance depuis 2009.

## Focus sur les indicateurs clés...

Deux indicateurs ont été sélectionnés pour représenter les défis de l'ODD 13 pour le Luxembourg :

- Intensité des émissions de gaz à effet de serre
- Contribution à la réduction des émissions de GES dans les pays en voie de développement

---

### Nom de l'indicateur:

## Intensité des émissions de gaz à effet de serre

### Définition et Méthode de calcul:

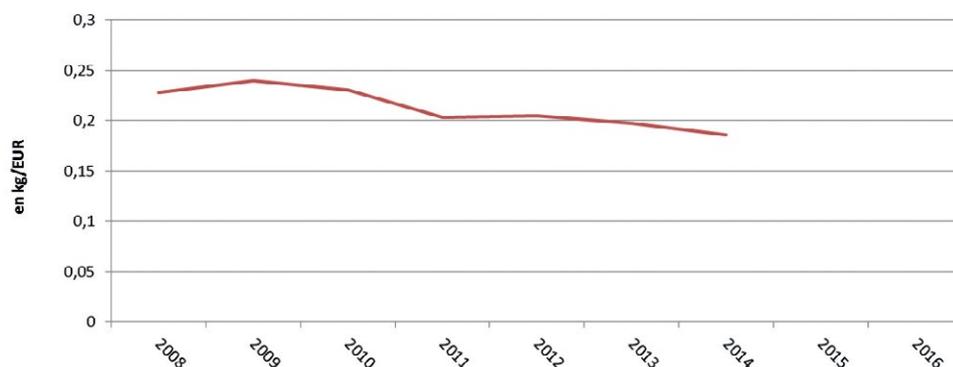
L'intensité des émissions de gaz à effet de serre est calculée via le ratio des quantités de gaz à effet de serre émises par l'économie et de la valeur ajoutée brute au prix constant 2010.

### Pertinence:

Le réchauffement climatique est un problème majeur du XXI<sup>ème</sup>. Tous les pays sont concernés à différents niveaux. Le Luxembourg est responsable, historiquement et actuellement, de l'émission de certaines quantités de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Une évolution durable des activités menées au sein de la société luxembourgeoise viserait à voir se réduire l'intensité de ces émissions. Le présent indicateur permet le suivi de ce dessein.

### Représentation graphique:

*Graphique 1: Intensité des émissions de gaz à effet de serre*



### Analyse:

Sur la courte période de la série de données, allant de 2008 à 2014, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'économie luxembourgeoise concerne des valeurs de 0,23 à 0,19 kg/EUR.

### Evaluation et Atteinte des objectifs:

L'indicateur choisi pour suivre l'impact des mesures relatives au changement climatique (cible 13.2) est l'intensité des émissions de gaz à effet de serre. Le Luxembourg ne s'est pas fixé d'objectif chiffré officiel pour cet indicateur. Une évaluation par gain de pourcentage a dès lors été appliquée.

Sur la période courte récente de 5 années, le gain était de 19 %, soit une évolution clairement favorable.

### Source des données:

Site web d'Eurostat (indicateur: env\_ac\_aeint\_r2) – date d'extraction: 22/05/2017

---

## Nom de l'indicateur:

### **Contribution à la réduction des émissions de GES dans les pays en voie de développement**

#### Définition et Méthode de calcul:

#### Pertinence:

#### Représentation graphique:

#### Analyse:

#### Evaluation et Atteinte des objectifs:

#### Source des données:

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, ASTA